

RECTIFICATIF

Arrêté du 7 juin 2004 portant déclassement d'une parcelle et d'une bande de terrain relevant du domaine public fluvial confié à Voies navigables de France à Dourges et Hénin-Beaumont dans le Pas-de-Calais

NOR : *EQUT0410172A*

Dans le *METL* n° 2004-12, page 67 :

Au lieu de : « NOR : *EQUP0410172A* »

Lire : « NOR : *EQUT0410172A* »

(Le reste sans changement.)